



Rétro



Inauguration de la centrale photovoltaïque de Buxia Energies



Vœux de la municipalité



Ateliers de travail pour de nouveaux bâtiments communaux



Exposition « L'enfermement et après ... »



Match d'improvisation théâtrale organisé par l'A.P.E.



#Balance ton écran : café des parents



#Balance ton écran : soirée théâtre et débat



Opération vague propre : ramassage des déchets sauvages



La chorale Vibra Son lors du repas des aînés



Fête du Village : le défilé



Fête du Village : spectacle de cirque

État Civil

NAISSANCES

- GAUDE Tomy, né le 17/12/2018 à Saint Martin d'Hères
- LAACHI Nahil, né le 30/12/2018 à Echirolles
- FAZIO Milan, né le 16/01/2019 à Saint Martin d'Hères
- BEKOU ABALO Albane, née le 20/01/2019 à Saint Martin d'Hères

DÉCÈS

- MALETTE Michèle madeleine veuve PIERROT le 16 mars 2019 à Coublevie



Et si l'heure était venue ?

Madame, Monsieur, chers Buissards,

En 1902, Pierre Kropotkine, dans son livre « L'entraide, un facteur de l'évolution », démontrait que le progrès, dans la nature et la société, est très souvent fondé sur l'entraide et la sociabilité. Cet écrivain explorateur étaye sa théorie, au moyen de nombreux exemples, à contre-courant de la pensée communément admise selon laquelle l'évolution se forgerait systématiquement dans la concurrence entre espèces ou entre individus cherchant à satisfaire leurs intérêts individuels. Son point de vue démonte méthodiquement les arguments qui servent d'appuis scientifiques à l'économie libérale. Force est de constater que la vision coopérative de Pierre Kropotkine a été ignorée. L'individualisme et la compétition sont aujourd'hui hissés au rang de vertus, pour un peuple à la recherche de son sauveur. Le résultat est toujours le même : quelques gagnants qui auraient mérité leur statut et une majorité de perdants qui seraient responsables de leur sort. Un récit séculaire, bien rodé et bien relayé.

La politique n'est que le reflet de cette réalité sociétale. On y retrouve tout naturellement des organisations en compétition et dont la visibilité est proportionnelle à leurs moyens

financiers. Dans un monde où l'argent fait la loi et les chefs, les organisations qui ont accès au pouvoir politique sont, très logiquement, celles qui drainent les plus grosses sources de financement. Dans une démocratie représentative comme la nôtre, si l'État ne règle pas les modalités de financement de la politique et n'y consacre pas des moyens financiers suffisants, il accorde de fait un avantage aux plus riches. À titre d'exemple, une personne physique peut faire chaque année un don à un parti politique jusqu'à 7500 € et en déduire 66 % de son revenu imposable. Qui a les moyens de faire de tels dons ? Les faiseurs de rois, plus souvent animés par le sens des affaires que par la philanthropie, trouvent dans ces règles de belles opportunités d'investissement, au service de leurs intérêts. Heureusement quelques lanceurs d'alertes nous éclairent en dénonçant régulièrement compromissions, conflits d'intérêts, favoritismes, pantouflages, et autres arrangements entre amis d'un petit monde politico-affairiste.

Certains utilisent ce système au service d'une carrière ou par simple opportunisme, d'autres essaient de jouer honnêtement avec ces règles, s'exposant à connaitre défaites et frustrations. D'autres encore s'essaient à fabriquer de la politique autrement, essentiellement

à l'échelle communale, partant du principe qu'une société vraiment démocratique et inclusive est possible et que l'être providentiel est un mythe. En France, la petite commune drômoise de Saillans a mis en lumière, en 2014, ces nouvelles pratiques : gestion par consentement, élection sans candidat, transparence, mandats courts, non cumul, etc... Depuis, les collectifs se multiplient, un peu partout, mobilisant les intelligences collectives dans les communes, avec pour seules ambitions de partager largement le pouvoir et de redonner du sens à la politique.

« Il n'est rien au monde d'aussi puissant qu'une idée dont l'heure est venue » (V.Hugo). Je veux croire que l'heure est venue d'une humanité fondée sur l'entraide, d'une société dont la gouvernance serait partagée par le plus grand nombre et non plus confisquée par quelques-uns.

Patrick Cholat

Sommaire

P 2	Rétro /Etat Civil
P 3	Édito
P 4/5	Vie municipale
P 6/7	Vie municipale
P 8/9	Budget 2019 : de bonnes fondations pour un avenir solide
P 10/11	Buxia Comestibles : promouvoir la permaculture à La Buisse
P 12	Pays Voironnais
P 13	MJC
P 14/15	Associations / Culture
P 16	Festival Arts Urbains / Agenda

Cérémonie du 8 mai

Le rassemblement pour la célébration du 74^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 aura lieu place Marcel Vial à 9 h 30, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts. Pour les personnes qui voudraient se rendre directement **au monument aux morts, rendez-vous à 9 h 45.**

A l'issue de la cérémonie, nous partagerons un moment de convivialité à l'Espace de la Tour.



Accueil des nouveaux arrivants



Vous habitez à La Buisse depuis moins d'un an ou vous allez prochainement vous y installer ?

Les élus vous invitent **samedi 25 mai de 10 h 30 à 12 h** pour un temps d'accueil convivial.

Au programme : visite du village ; remise d'un sac de bienvenue contenant de nombreuses informations utiles ; échanges autour d'un verre.

Nous serons heureux de faire votre connaissance.

Inscrivez-vous :

- en mairie auprès d'Angélique Marseille-Benguedouar au 04 76 55 00 78
- par mail mairie-de-la-buisse@labuisse.fr

Élections européennes le 26 mai 2019

A quoi servent-elles ?

Elles servent à désigner les 74 représentants français au Parlement Européen de Strasbourg.

Il compte 751 députés choisis tous les 5 ans et représentant les 28 États membres de l'Union Européenne.

En France, l'élection se fait au suffrage universel direct et les députés sont élus au prorata du score obtenu par chaque parti politique sur la base d'un scrutin de liste.

Quel est le rôle du député européen ?

Le député européen dispose de plusieurs attributions dans le cadre de sa législature, à savoir :

- **un pouvoir législatif**
- **un pouvoir de contrôle**

Qui peut voter ?

Tous les citoyens de l'UE, âgés de 18 ans et plus, qui sont domiciliés ou ont une résidence à long terme en France et qui disposent du droit de vote dans leur pays d'origine peuvent voter s'ils sont inscrits sur les listes électorales.

Côté pratique

Les élections européennes se dérouleront **dimanche 26 mai**. Les bureaux de vote se tiendront à la salle « La Souris Verte » et seront ouverts de 8 h à 18 h.

Si vous souhaitez participer aux opérations de vote (tenue des bureaux dans la journée, dépouillement), n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Le marché du vendredi : c'est reparti !

Tous les vendredis soir à partir de 15h, place Marcel Vial, devant la mairie, vous pourrez faire vos courses au marché qui, depuis son redémarrage en février, s'est bien étoffé. Désormais, vous trouverez : un primeur, un boucher, un fromager, une marchande de produits italiens et une marchande de pâtisseries.

Pour avoir un centre-bourg dynamique, changeons nos habitudes de consommation et profitons de cette opportunité pour acheter sur place !



Les stationnements au centre-bourg

La municipalité a organisé le 8 février dernier une réunion publique sur le stationnement au centre-bourg : état des lieux, perspectives et projets ont pu être exposés et débattus dans un climat très constructif avec la vingtaine d'habitants présents.

Actuellement, le centre-bourg dispose de 112 places de stationnement public de proximité (autour de la mairie, le long de la route départementale, parking dit de l'entrée sud...) et de 133 places un peu plus éloignées (écoles, salle socio, salle polyvalente...). Le constat, largement partagé, est que les stationnements du centre-bourg, utilisés par les résidents, les clients des commerces ou usagers des services ou les employés, sont très souvent saturés.

Le centre-bourg va connaître dans les prochains mois quelques évolutions qu'il est important de prendre en compte : la livraison du nouvel immeuble "Le cœur des arts" va libérer les places occupées depuis un à deux ans par les véhicules du chantier, mais les 17 logements et le commerce du rez-de-chaussée vont créer de nouveaux besoins de stationnement ; le déménagement de la pharmacie et des cabinets médicaux et paramédicaux dans la future maison de santé en cours de construction chemin de la Plaine va libérer de nombreuses places de stationnement actuellement utilisées par les professionnels et les patients,

mais les locaux seront occupés par de nouvelles activités générant également des besoins en parking.

Dans ce contexte, la municipalité envisage d'agir simultanément dans deux directions :

- inciter le plus possible aux déplacements piétonniers ou en deux roues : installation d'arceaux pour déposer et attacher les vélos ; signalétique incitant à la circulation piétonne en indiquant les temps de trajets ; à terme, aménagement du centre-bourg favorisant une circulation apaisée et la déambulation piétonne ;

- aménager le parking de l'entrée sud de façon à augmenter le nombre de places de stationnements (doublement du nombre de places) en prenant sur

l'actuel square et jeu de boule, à recréer des espaces végétalisés et arborés et améliorer l'esthétisme de l'entrée du centre bourg.

Cet aménagement permettrait ainsi de répondre aux besoins immédiats de stationnement, mais également d'envisager une évolution du centre bourg avec des espaces piétons plus larges et plus aérés, des possibilités de promenades et de rencontres, des stationnements plus limités et une circulation voiture plus apaisée.



Les fontaines de La Buisse

Vous avez pu constater que depuis cet été l'eau ne coulait plus aux robinets à l'entrée des cimetières et dans certaines fontaines du village. Cela est dû à la sécheresse qui diminue le débit des sources d'alimentation.

Une première intervention de nettoyage a été effectuée, sans succès. D'autres investigations vont être entreprises afin de tenter de rétablir l'écoulement des eaux des sources.



Écoles, services périscolaires et MJC : quelle implantation pour les futurs équipements ?

Prochain atelier, animé par Kaléido'Scop, jeudi 16 mai à 18 h 30 à la salle polyvalente



Rappel du contexte

Depuis juin 2018, les élus ont engagé une réflexion globale pour répondre à différentes problématiques :

- améliorer les conditions d'accueil à la MJC, dans l'école élémentaire et pendant les temps périscolaires ;
- répondre aux besoins sociaux de la population buissarde qui augmente et se diversifie ;
- développer les actions en direction des personnes âgées.

Dans cet objectif, la municipalité a mandaté le groupement Kaléido'Scop pour une assistance à maîtrise d'usage.

L'atelier du 25 janvier

Après une première phase d'analyse de l'existant, les habitants ont été invités à un atelier le 25 janvier 2019. La mobilisation était au rendez-vous et le public diversifié : élus, professionnel(le)s des écoles, de la MJC et des services municipaux, bénévoles du monde associatif ainsi que les jeunes de l'accueil ado de la MJC.

Les participants ont pu exprimer leurs besoins et leurs attentes en croisant les points de vue. L'objectif affiché d'une telle démarche : rapprocher les différents acteurs et les structures qu'ils représentent, créer une « porosité » entre les équipements et les lieux de vie sociale, actuels ou à venir, au sein de notre commune.



Et maintenant ?

À partir des éléments recueillis, Kaléido'Scop a étudié plusieurs scénarios en fonction des contraintes urbaines et techniques du ou des sites envisageables.

Conscients de l'enjeu, les élus souhaitent partager leurs réflexions avec les habitants et vous invitent pour cela à un nouvel atelier **jeudi**

16 mai 18 h 30 à la salle polyvalente. Les participants pourront s'exprimer sur les différents scénarios, leurs avantages et leurs inconvénients.

Ces points de vue croisés aideront les élus à faire le choix le plus pertinent pour notre commune.

Attention, pour le bon fonctionnement de cet atelier, le nombre de places sera limité. Inscrivez-vous auprès de la mairie : mairie-de-la-buisse@labuisse.fr ou Tel : 04 76 55 00 78

Ils se présentent en quelques mots...

Damien BROCHIER, Directeur Général des Services : de l'engagement et de la passion.



Après 25 ans passés comme secrétaire de mairie dans la commune d'Entre Deux Guiers, j'ai décidé en 2014 d'orienter ma carrière vers la formation et le métier d'intervenant dans les collectivités.

C'est ainsi que j'ai intégré le service de la préparation aux concours du CNFPT et parallèlement j'ai

créé ma structure professionnelle d'intervenant. Fort de mon expérience de terrain, j'ai formé les agents des collectivités pour les aider à réussir leurs concours dans différents métiers : adjoint administratif, technique, atsem, animateur, agent de maîtrise, rédacteur, techniciens, aussi bien aux épreuves de préparation écrite que de préparation orale.

Je suis également rapidement intervenu dans de nombreuses collectivités sur tout le territoire départemental (plus de 40 communes à ce jour) pour aller soutenir des équipes administratives, former les agents et les élus, pour organiser les services, préparer les budgets, remplacer des agents comptables ou des DGS, sur de courtes périodes ou sur plusieurs mois. C'est dans ce cadre qu'au départ de la Directrice Générale des Services de la commune de La Buisse, j'ai proposé mes

services à l'équipe municipale pour tenir ce poste au moins jusqu'à la fin du mandat. Depuis le 1^{er} septembre 2018, je pilote les missions au sein d'une équipe d'agents et d'élus motivés, soucieux de la bonne marche du service public et porteurs de valeurs de solidarité et de transversalité qui nous permettent de travailler en confiance.

Je suis domicilié à St Laurent du Pont. Depuis 2013, je suis Président de la compagnie Vocale qui organise des spectacles d'envergure associant des choristes amateurs à des équipes artistiques professionnelles. C'est donc bien l'engagement et la passion qui m'animent aussi bien sur le plan professionnel qu'associatif.

Léa Rouag, coordinatrice du Projet Educatif de Territoire (PEDT) : tout le monde a quelque chose à transmettre.



J'ai 25 ans et ai passé mon enfance ici, à La Buisse. Animatrice à la MJC depuis l'âge de 16 ans, j'ai également travaillé aux services périscolaires auprès de Anne Challier, en 2013-2014, lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Lorsque j'ai appris que la municipalité souhaitait remplacer la coordinatrice du PEDT pendant son arrêt maladie, je n'ai pas hésité. Cet emploi représente pour moi une belle

opportunité de mettre à profit ma connaissance de la commune et de son organisation péri et extrascolaire, au service d'un beau projet : coordonner tous les acteurs de notre territoire pour accompagner les enfants et les adolescents avant, pendant et après l'école. La commune est dans une phase de ré-écriture de son PEDT et cela rend la mission d'autant plus passionnante. Il y a tant de projets passionnants qui peuvent réunir les

écoles, les services périscolaires, la MJC et les autres associations.

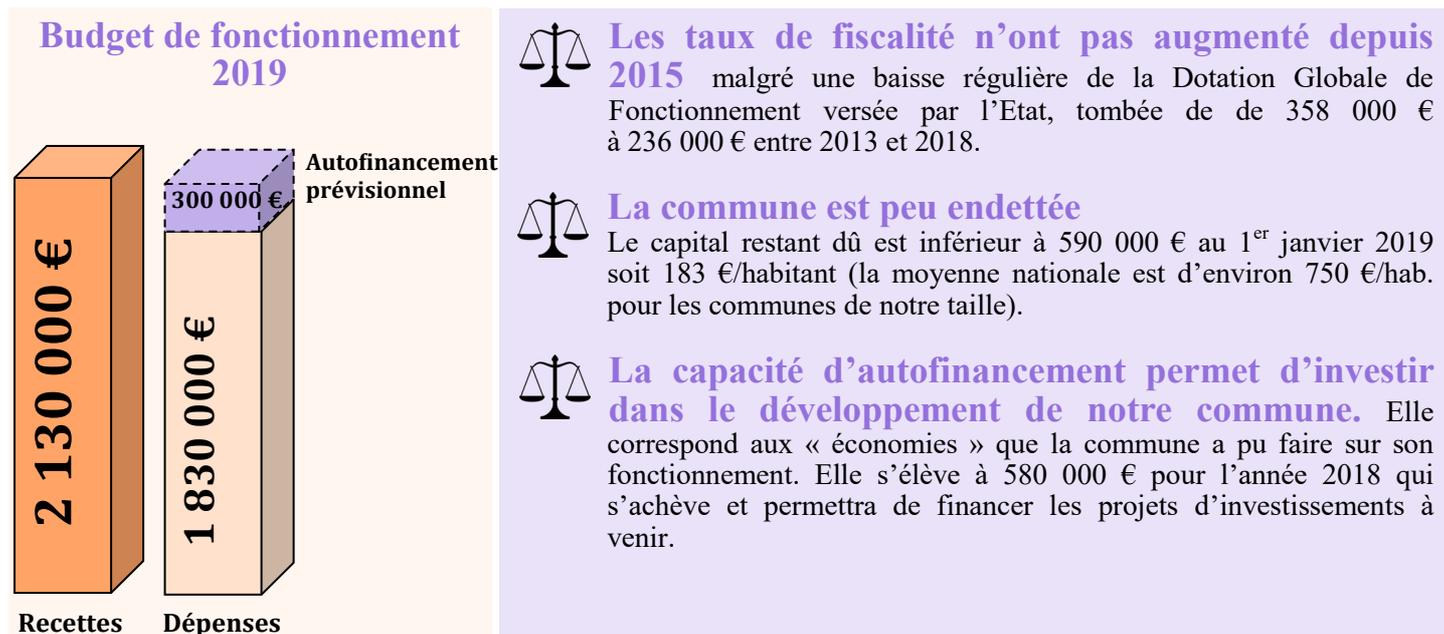
Formée aux valeurs de l'éducation populaire, je souhaite m'appuyer sur les compétences de chacun car tout le monde a quelque chose à transmettre. **Je lance un appel à tous les habitants de La Buisse qui souhaiteraient faire partager aux enfants leur passion, leur métier ou leur talent pendant 1 h, 2 h ou plus.**

Tous les formats sont envisageables. Les bénévoles seraient accompagnés d'un agent périscolaire pour les aider à gérer le groupe d'enfants. **Ma porte est grande ouverte, n'hésitez pas à venir me rencontrer** car je suis profondément persuadée qu'« il faut tout un village pour éduquer un enfant » (proverbe africain).

Budget 2019 : de bonnes fondatio

Un budget de fonctionnement maîtrisé

La municipalité a, au fil des années, géré la commune en alliant ambition et contrôle. Notre force d'action provient de notre capacité à maîtriser le budget de fonctionnement de manière à en dégager de l'autofinancement. Cette bonne gestion s'illustre par une dette et une pression fiscale maîtrisées.



> Qui ne rime pas avec austérité

+ La politique Enfance et Jeunesse est une priorité

50 % des charges de fonctionnement sont allouées à l'encadrement des temps scolaires et périscolaires

+ 20 000 € c'est la subvention supplémentaire que va accorder la municipalité pour soutenir la MJC dans ses actions à destination des adolescents. Ce montant vient s'ajouter à la subvention de 71 000€ accordée chaque année à la MJC dans le cadre de sa convention d'objectifs avec la mairie.

+ Une équipe technique renforcée pour de meilleurs services

Afin d'assurer les nombreuses missions d'entretien des équipements, des réseaux et des espaces verts tout en soutenant les associations dans l'organisation de leurs manifestations, les services techniques ont recruté un agent supplémentaire. Ce renforcement de l'équipe technique ne pourra être que bénéfique à l'amélioration de notre

cadre de vie (propreté, fleurissement, ...)

Par ailleurs, des moyens ont également été mobilisés pour que la collectivité respecte non seulement ses obligations en termes de prévention au travail mais accompagne, au-delà du cadre réglementaire, le bien-être de ses

agents dans l'accomplissement de leurs missions : diagnostic des risques psychosociaux ; interventions ciblées d'un coach en cas de nécessité.

ons pour un avenir solide

> Pour des projets ambitieux

1 310 000 € d'investissements prévus au budget 2019, financés par des subventions, de l'autofinancement ainsi qu'un faible recours à l'emprunt. Les projets retenus sont structurants et correspondent à une volonté politique affirmée dans différents domaines.

800 000 € pour les voiries et aménagements urbains :

- aménagement du chemin de la plaine et de sa jonction avec la RD 1075 en lien avec la nouvelle maison des santé ;
- amélioration et enfouissement des réseaux secs et humides au centre-bourg ;
- réalisation de parkings de proximité destinés à libérer les aires d'activités commerciales et faisant fonction de parkings relais ;
- poursuite de la voie douce en direction du hameau du Gay ;
- études pour traitement et récupération des eaux pluviales de la route de Champ Chabert ;
- travaux d'accessibilité du parvis de l'église ;
- construction d'aménagements urbains permettant d'améliorer le stationnement et les déplacements doux.



218 000 € de travaux en direction des politiques Enfance et Jeunesse :

- travaux d'isolation sur le bâtiment « Chalet » de l'école maternelle ;
- travaux d'aménagement dans l'école élémentaire ;
- achat de mobilier de classe et de restaurant scolaire (diminution du bruit) ;
- photocopieurs couleurs ;
- équipement des classes en vidéoprojecteurs interactifs.

Un grand chantier à venir : celui de l'agrandissement de l'école élémentaire et de la construction d'un équipement qui répondrait aux besoins mutualisés de l'école, de la MJC et des services périscolaires. Voir l'article page 6 pour plus d'informations.



160 000 € pour la construction d'équipement sportifs :

Il s'agit de la réalisation de deux terrains de Padel destinés à diversifier les pratiques sportives du club de tennis.

En complément, le conseil municipal a délibéré pour participer à hauteur de 100 000€ (en 2020) à la réalisation de nouveaux vestiaires pour le club de football intercommunal « La Sure ». Ces travaux, portés conjointement avec les communes de Coublevie et de Saint Jean de Moirans, permettront de rendre ces vestiaires conformes aux exigences réglementaires.



Buxia comestibles : promouvoir



Buxia Comestibles a vu le jour en septembre 2017. Cette association, installée sur l'ancien terrain de foot au sud du village, vise à promouvoir la permaculture dans tous ses aspects. L'association fonctionne avec le principe de gouvernance partagée et collégiale afin que chaque personne qui souhaite s'investir ou prendre part aux décisions puisse être écoutée et être force de proposition.

Création d'un écosystème comestible en permaculture

Le projet **Buxia Comestibles** a pour but de créer un espace d'abondance, sous la forme d'un écosystème le plus proche possible de ce qu'on peut trouver dans la nature, qui se régule lui-même en laissant agir la biodiversité et en la préservant. L'idée est d'en faire un endroit où se ressourcer. C'est également un espace d'expérimentation pour la technique de culture qu'est la permaculture.

Le lien social et la sensibilisation à l'environnement

En plus d'être un espace de protection de la biodiversité et d'expérimentation, **Buxia Comestibles** est également un lieu d'échange. L'association est composée d'une quinzaine de membres actifs, buissards mais pas seulement, qui se retrouvent régulièrement sur le terrain pour le faire vivre et apprendre des compétences de chacun. Chaque personne participe à la hauteur de ses moyens et selon le temps dont il dispose. Cela permet d'agir ensemble dans un but commun et de se partager

les récoltes équitablement.

Promouvoir la souveraineté alimentaire de La Buisse

La création de cet espace a aussi comme objectif, à plus long terme, d'agir dans le cadre de la souveraineté alimentaire de la commune. Dans ce cadre, ce projet est porté par les habitants. Chacun est libre d'y planter ce qu'il veut et d'y récolter ce qu'il souhaite, à condition de ne prendre que la quantité dont la personne a besoin pour en laisser aux autres personnes. Avec ce concept, il s'agit surtout de faire en sorte qu'autour de l'alimentation et des produits du projet, les citoyens soient davantage acteurs que consommateurs, en se réappropriant notre alimentation, produite localement et sainement.

LA PERMACULTURE



La permaculture (contraction de permanent culture en anglais), c'est à la fois une éthique et une méthode de conception de systèmes (des habitats humains, des écosystèmes agricoles ou encore un système monétaire local). Son éthique s'appuie sur trois principes fondamentaux: **prendre soin de la terre, prendre soin des hommes et partager équitablement**. Pour atteindre ces objectifs, la permaculture s'appuie sur un ensemble de principes universels inspirés de la nature qui sont autant de clés pour concevoir des (éco-)systèmes durables et résilients (c'est à dire capables de résister à des perturbations et des crises). Ainsi, la permaculture va chercher à favoriser la diversité, la complémentarité et

les interactions positives, à réduire les déchets, à capter et stocker l'énergie, ou encore à réagir de façon créative au changement. Ces principes, nous tentons de les appliquer afin de faire du jardin comestible et de notre association des éléments durables de la culture buissarde.

NOUS REJOINDRE

Le jardin comestible est un lieu public, accessible à tous. L'adhésion à prix libre (minimum 1 euro symbolique) est proposée à toute personne (ou association) désirant soutenir l'association Buxia Comestibles et ses projets, ses valeurs, son futur. En tant que membre de l'association, vous serez tenu au courant de l'actualité de Buxia Comestibles, des dates des repas partagés, et pourrez, si vous le souhaitez, être impliqué dans les réflexions et chantiers collectifs. Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous !

Pour nous contacter :

- Par mail : buxia.comestibles@protonmail.com
- Sur facebook : facebook.com/BuxiaComestibles/



la permaculture à La Buisse

VISITE GUIDÉE

Bienvenue sur le terrain de **Buxia Comestibles** ! Faisons le tour des principales zones constituant notre terrain. Il vous faudra cependant faire preuve d'un peu d'imagination, le terrain n'est encore qu'à l'état de petite pousse, la nature prend son temps. Allez, suivez le guide ! Tout d'abord, nous arrivons sur le terrain en empruntant le Chemin de la Plaine ou en passant par le lotissement du Stade.

Le Verger

En novembre dernier nous avons planté, avec l'aide de nombreux volontaires, une vingtaine d'arbres. Lors de la conception du verger, nous avons choisi de former des guildes : des groupes de trois arbres fruitiers accompagnés d'un arbre fixateur d'azote. L'azote est un nutriment essentiel au bon développement des plantes, certaines d'entre elles permettent de capturer l'azote de l'air et le rendent assimilable par les autres plantes. Parmi ces fixateurs d'azote se trouvent l'aulne, le févier, l'argousier ou encore le plaqueminier. Ainsi vous trouverez sur le terrain cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers et figuiers, de quoi se régaler d'ici quelques années !

L'espace nature

L'espace nature se trouve au nord du terrain. Nous souhaitons ici créer une zone plus sauvage destinée à abriter la biodiversité. Arbres, arbustes, fleurs sauvages, abris pour oiseaux, insectes et hérissons seront au rendez-vous.

Le maraîchage

La zone maraîchage est à l'heure actuelle une zone d'expérimentations où chacun peut venir semer ce qu'il souhaite en créant des plates-bandes comme bon lui semble. Ici nous expérimentons, nous apprenons et nous partageons.

Le rucher communal

A l'ouest du terrain se trouve le rucher communal. Il s'agit d'un emplacement destiné à accueillir les ruches des habitants de la commune. Ce rucher possède à la fois un rôle pédagogique et c'est un élément clé dans la préservation de la biodiversité.

Espace découverte

Il ne s'agit pour le moment que d'un espace où l'herbe est reine mais cette zone sera destinée à être aménagée de façon ludique pour permettre aux petits et aux grands de découvrir la biodiversité en s'amusant.

La haie mellifère

Le sud du terrain est bordé d'arbustes plantés en ce début de printemps : noisetiers, sureaux, amélanchiers, lilas des indes, cornouillers mâles... Les rôles de cette haie sont multiples : apporter nectar et pollen pour les

abeilles et autres insectes butineurs, fournir abri et nourriture pour la faune. La majorité des variétés plantées possède des baies comestibles pour le plaisir des gourmands.

La prairie fleurie

Cette étendue d'herbe la plus à l'est du terrain abrite des canalisations ne permettant pas la plantation d'arbres. Cette zone est donc réservée à la plantation d'une prairie fleurie qui permettra de nourrir oiseaux et insectes et sera un régal pour les yeux durant la période de fleuraison.

La haie fruitière

La haie fruitière se compose de petits fruits : framboises, cassis, groseilles, noisettes, mures, sureau... De quoi nourrir les gourmands, aussi bien nous que les oiseaux !

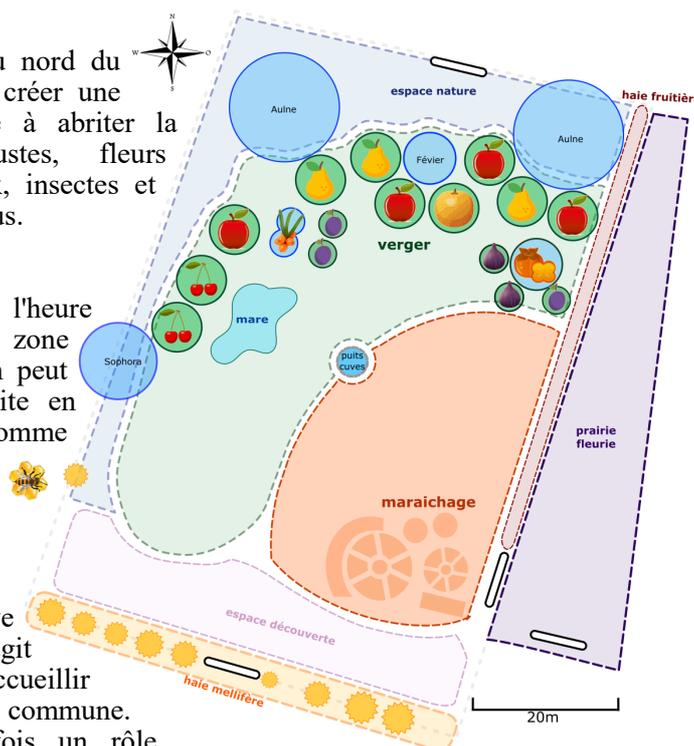
La mare (projet 2019)

Une mare est un réservoir de biodiversité. Elle offre une grande diversité d'habitats et constitue ainsi un refuge pour de nombreuses espèces, animales comme végétales, certaines rares voire menacées de disparition. Véritable concentré de nature, une mare offre un spectacle permanent pour le plus grand plaisir des petits et grands.

Le puits/cuves (projet 2019)

Un accès facilité à l'eau est indispensable pour la réussite de notre projet. Deux solutions sont à l'étude: le forage d'un puits ; plus poétique, la construction d'une noria, grande roue à godets posée sur le ruisseau qui utilise l'énergie produite par le courant pour élever l'eau et la déverser dans un aqueduc associé pour irriguer les cultures.

De nombreux projets sont prévus pour 2019 : mare, accès à l'eau, arche végétale, cheminements... Et bien sûr, nous poursuivons nos efforts pour pérenniser l'espace maraîchage et nous continuerons de planter de nouvelles espèces d'arbres pour enrichir la biodiversité du site.



Vélo Solidaire, un service du Pays Voironnais



**VÉLO SOLIDAIRE
EN SELLE
VERS L'EMPLOI**

LES PERSONNES DU PAYS VOIRONNAIS EN **INSERTION PROFESSIONNELLE** BÉNÉFICIENT D'UN SERVICE DÉDIÉ DE LOCATION DE VÉLO, DE 1 JOUR À 6 MOIS, À TARIF RÉDUIT POUR SE RENDRE SUR LEUR LIEU DE TRAVAIL OU DE FORMATION EN ENTREPRISE.

SANS VOITURE ? NI BUS À PROXIMITÉ ?

Pensez Vélo Solidaire
1 solution de transport souple et économique !

L'accès est réservé à des adultes (18 ans et +), sous conditions de ressources, orientés par les référents emploi /insertion professionnelle du territoire (Maison de l'Emploi, Pôle emploi, CCAS, centres sociaux...).

A destination des personnes en insertion professionnelle ayant un besoin d'accès à l'emploi ou de maintien dans l'emploi et n'ayant pas ou peu de solutions de mobilité (25 % des personnes en insertion n'ont aucun moyen pour se déplacer et 50 % refusent un emploi ou une formation pour des problèmes de mobilité* *source laboratoire de la mobilité inclusive*).

Cette offre est nouvelle sur le territoire et concerne les 31 communes du Pays Voironnais ainsi que le secteur de St Laurent du Pont où la Maison de l'Emploi intervient également. Cette action est soutenue par le Ministère de l'environnement via le dispositif des certificats d'économies d'énergie.

Service de location de Vélo à Assistance Électrique (VAE), parc de 10 vélos. Prochainement, de vélos classiques.

Location de 1 jour à 6 mois à tarif réduit (3 € / jour, 12,50 € / semaine, 35 € / mois).

La personne doit être orientée sur le service par un référent « prescripteur » : pôle emploi, CCAS, Maison de l'Emploi, centres sociaux, associations d'insertion.... etc

Le groupe économique solidaire Adéquation à Voiron est le gestionnaire du parc et assure la gestion des locations, le suivi de la maintenance des vélos en lien avec un prestataire.

Les vélos sont de bonne qualité (autonomie, solidité) de type urbain et mis à la location avec tout l'**équipement fourni (casque, gilet, sacoches, cape de pluie, kit d'entretien)**.

Plus d'infos en contactant l'Agence Mobilité ou le Groupe Adéquation.

COMBIEN ÇA COÛTE ?	COMMENT ÇA MARCHE ?
<p>VÉLO CLASSIQUE</p> <p>1,50 €/jour 5 €/semaine 15 €/mois</p> <p>VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE</p> <p>3 €/jour 12,5 €/semaine 35 €/mois</p> <p>CAUTION Vélo : 70 € VAE : 300 €</p> <p>Location de 1 jour à 3 mois renouvelable jusqu'à 6 mois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Vous avez un besoin, parlez-en à votre référent emploi. > Le référent transmet une demande de mise à disposition d'un vélo au service gestionnaire avec les informations nécessaires. > Un conseiller vous contacte pour mettre en place le contrat de location et réserver le vélo. > Il vous propose également un conseil en mobilité personnalisé pour vos futurs déplacements.

AGENCE MOBILITÉ DU PAYS VOIRONNAIS
Informations et conseil en mobilité
4 avenue des Frères Tardy - 38500 Voiron
04 76 05 03 47
transport@paysvoironnais.com

**GROUPE ÉCONOMIQUE SOLIDAIRE
ADÉQUATION - Gestionnaire**
33, rue Hector Blanchet - 38500 Voiron
04 76 32 72 80
Du lundi au vendredi 8 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h
adequation@paysvoironnais.com



MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Tel : 04 76 06 10 40 Mail : mjc-labuisse@orange.fr

Site : www.mjc-labuisse.com

PROCHAINEMENT À LA MJC

FESTIVAL Arts Urbains, le samedi 11 mai

Venez participer seul ou en famille au festival Art Urbain, qui se déroulera autour et dans la salle polyvalente de la Buisse. Événement gratuit et ouvert à tous. **Programme en dernière page.**

SEJOURS ETÉ

Les inscriptions débuteront le vendredi 3 mai pour les familles buissardes et le lundi 13 mai pour les familles extérieures :

- Séjour Raid Ados de 10-14 ans (collégiens), du 8 au 12 juillet
- Séjour Europapark pour les jeunes inscrits à l'accueil ados, du 15 au 19 juillet
- Séjour à Thoisy « Vikings Aventures » pour les 8-10 ans, du 22 au 26 juillet

On jardine à l'accueil de loisirs les MERCREDIS :

Stage petits jardiniers, préparation de cadeaux pour la fête des mères et différents jeux.

ZOOM SUR LES ACTIONS DE LA MJC

Une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE très appréciée

Notre AG a eu lieu le 20 mars sous une forme modulable et dynamique. Après les rapports moral, financier et d'activités, les participants ont pu échanger sur trois thèmes choisis : la jeunesse, le bénévolat et la communication/collaboration autour de tables rondes.

L'assemblée s'est clôturée par les remerciements de la Présidente à tous les bénévoles. Un buffet apéro suivi d'une conférence gesticulée « Tic Tac, le temps, c'est de l'argent » ont été offerts en remerciement à toutes les personnes présentes. Retrouvez tous les échanges des tables rondes sur notre site internet.



Une FETE DU VILLAGE rayonnante et colorée

Sous l'impulsion de la MJC, les associations buissardes, le Comité des fêtes, le tennis club, l'APE, le RAM, les écoles élémentaire et maternelle, les pompiers, la batucada de la MJC, ainsi que des bénévoles, se sont réunis pour offrir aux jeunes écoliers un défilé haut en couleur et en musique, derrière une magnifique licorne, sous le thème du sport. Un spectacle humoristique et de cirque a comblé les spectateurs.

Le Cak'Athlon (qui a consisté à réunir le plus de cakes possibles pour remplir les anneaux olympiques), a régalé les petits et grands lors du traditionnel apéritif musical qui a clôturé cette belle journée.

Pour la prochaine fête du village 2020, que vous soyez habitants, adhérents, bénévoles... vos idées et vos compétences sont les bienvenues pour alimenter cette journée festive !

Une réunion sera prévue le jeudi 12 septembre à 19h à la MJC. Vous êtes tous invités !



Des parents à l'accueil de loisirs

Les enfants et quelques familles sont venus aider les mercredis (merci à eux !). Ils ont réalisé et peint un magnifique vélo, une coupe, des altères et une balle de tennis géante que nous avons exposés lors de la Fête du village.

Dans le cadre de l'action « balance ton écran » des familles sont venues faire des jeux de société à la MJC.



Les jeunes en action

Les jeunes de la MJC ont réalisé la banderole, tenu la buvette et organisé de nombreux jeux sportifs pour la fête du village. Ils étaient nombreux au spectacle / conférence autour de la thématique « balance ton écran ».



Les Tréteaux de La Buisse

Samedi 18 mai à 20 h
Salle socio-culturelle

Les Tréteaux de la Buisse présentent Les Mômes dans :
« Peter Pan » de Clément Genin.

Mise en scène Chloé Battier.

Fable intemporelle sur le passage de l'enfance à l'âge adulte, l'histoire de Peter Pan est ici adaptée au théâtre.

Laissez-vous emmener par Peter Pan, pour vivre avec nos acteurs en herbe d'extraordinaires aventures...

Entrée : 8 € / 5€ (- de 12 ans).

À la bibliothèque...

En Mai, la bibliothèque vous propose :

- **Mardi 28 mai à 20 h 30** : le club-lecture, pour partager vos idées et coups de cœur
- **Vendredi 24 mai à 17 h 15** : les contes sur le thème « En Mai, faisons ce qu'il nous plaît ! » - histoires projetées à partir de 4 ans.
- **Samedi 25 mai à 10 h** : atelier-débat « Identité numérique et données personnelles » animé par Lorian et Claudia du programme « Ambassadeurs des Médias et de l'Information », pour répondre à des questions comme : quelle image de nous donne-t-on à voir sur internet ? Comment se protéger ?
À partir de 12 ans – Inscription conseillée (places limitées).

Fermetures pour le pont de l'Ascension : Vendredi 31 mai et Samedi 1^{er} juin



Diana et Linda ou La route de l'Espoir

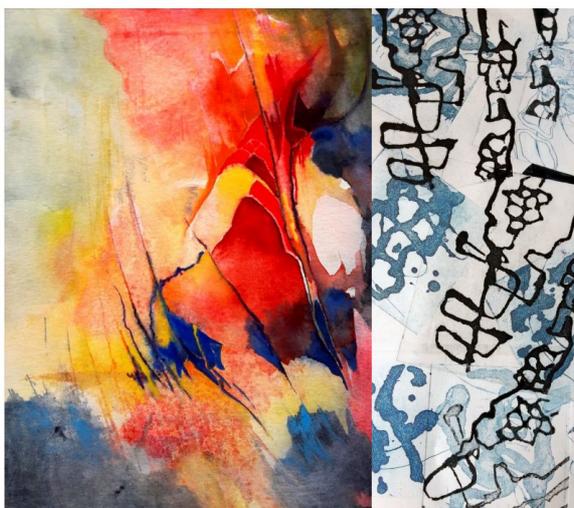
Samedi 18 mai à partir de 19 h 30
Salle Polyvalente

Envie de passer une bonne soirée ? Envie de danser, de manger, de discuter entre amis, en famille, envie de décompresser, de faire la fête ?

Alors n'hésitez pas, venez vous joindre à nous le samedi 18 mai.

Vous permettrez en même temps à Diana et Linda de poursuivre les thérapies et de poursuivre leur combat pour l'autonomie ! Merci d'avance.

Aquarelles et Gravures par les ateliers de l'ACDA



“De l'encre à l'eau”

Espace de la Tour - La Buisse

Vernissage: le vendredi 26 avril 2019 à 18h30.

Exposition: de 14h30 à 18h30

- du samedi 27 avril au dimanche 28 avril
- du mercredi 1er mai au dimanche 5 mai

Les Buissards ont du talent

Que vous pratiquiez l'aquarelle, la peinture, la sculpture ou toute autre activité artistique, que ce soit une première pour vous ou que vous ayez déjà exposé, nous vous invitons à participer à une exposition collective « les Buissards ont du talent ».

Ce sera à l'Espace de la Tour au mois de novembre. Les dates précises sont à définir.

Les inscriptions se feront en mairie à partir du mois de mai, jusqu'à la fin du mois de juin.

Au plaisir de voir vos œuvres en novembre !

Exposition « Corps et Âmes »

Du 11 au 26 mai à l'Espace de La Tour
Ouverte le samedi et dimanche de 15 h à 18 h 30

Vernissage le 11 mai à 11 h

Atelier de création avec les artistes le 11 mai de 14 h à 16 h et le 25 mai de 10 h à 12 h. Pour les adultes, séance à 15 € - réservation au 06 19 58 88 26

Ni le corps, ni l'âme n'ont au fond de définition précise, de réalité purement objective. Nous sommes allées de l'un à l'autre : entre-deux, entre nous, entre visible et invisible. Nous nous sommes glissées dans le chemin aride et étroit qui se présentait à chacune de nous et nous nous sommes retrouvées, nous avons convergé vers un lieu paradoxal, unique et pluriel.

Nos questions sont nombreuses : l'âme jaillit-elle de nos actes, de nos mains de couturière, de conteuse, de sculpteur, d'écrivain ? Ensemence-t-elle l'invisible de nos créations, de nos tissus, papiers, chiffons et lambeaux ? Est-ce que tout est corps ? Y a-t-il un espace entre l'âme et le corps ou sont-ils indissociables, éternellement unis ? Qui est l'empreinte de l'autre ? S'unissent-ils toujours dans le désir et l'amour ? Se rencontrent-ils uniquement dans le rêve ? L'âme aurait-elle une matérialité, un poids, une couleur ? Pourquoi est-elle si souvent féminine ? Pourrions-nous toucher ses blessures ? Et connaît-elle la mort ?

Nos questions sont nombreuses et nos réponses sont souvent légères et faciles. On dit que l'âme aime les joies simples... Nous avons fait appel à la joie, à la clarté et à la lumière. Nous avons cherché la réconciliation.

EXPOSITION «CORPS ET ÂME»



DU 11 MAI AU 26 MAI 2019
À L'ESPACE DE LA TOUR, À LA BUISSE

Rue de la magnanerie, La Buisse 38500

Anne Juge, Isabelle Valfort,
Catherine Grangier, Marie-odile Müller

**FESTIVAL
ARTS
URBAINS**

**GRATUIT
OUVERT A
TOUS**

**SAMEDI 11 MAI 2019 A
LA BUISSE DE 10H A 18H**

10H-12H INITIATION HIP HOP, BMX, GRAFF
12H-14H SCENE OUVERTE RAP, GROUPE
14H-18H DEMONSTRATION DE GRAF, BMX
14H-18H BATTLE DE HIP HOP
BUVETTE DES JEUNES

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.MJC-LABUISSE.COM

Logos: MJC LA BUISSE, PAF, Virognais, SYMETRI, VOIRON VOREPPE BMX, La Buisse

LIEU : AUTOUR DE LA SALLE POLYVALENTE

Agenda

Vendredi 3 mai

**CONSULTATIONS
JURIDIQUES**

À la mairie sur rendez-vous

Vendredi 10 mai

**PERMANENCE ARCHITECTE
CONSEIL**

À la mairie sur rendez-vous

Mardi 14 & 28 mai

RENCONTRES DES AÎNÉS

À la mairie, salle des mariages
à 14 h 30